

S'il faut établir des offices de gestion de l'offre et de commercialisation agricole, la décision doit être prise par les associations de producteurs elles-mêmes. Si ces principes fondamentaux et simples sont suivis, l'agriculture récupérera et le mode de vie agricole survivra. Si les politiques actuelles du gouvernement sont suivies, l'agriculture ne survivra pas.

● (1630)

[Français]

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, dans les quelques minutes que le député d'Athabasca (M. Yewchuk) a utilisées pour étayer la motion qu'il a présentée, j'aurais pu m'attendre, et je crois que mes collègues auraient également pu s'attendre d'une personne comme lui, ayant une personnalité, ayant une formation universitaire, à un exposé dans lequel le côté positif l'aurait emporté facilement sur le côté négatif. Mais mon préopinant a préféré s'en tenir au côté pessimiste des choses, au côté négatif, et tenir le gouvernement responsable de tous les maux que connaît l'agriculture.

Monsieur le président, l'objectif visé par la motion présentée par l'honorable député est saine. Je suis parfaitement d'accord sur son libellé, en ce sens que le gouvernement doit certainement se pencher sur le problème de la population agricole qui quitte constamment les terres, celui de la diminution du nombre des fermes, et sur les problèmes tant sociaux qu'économiques engendrés par cela.

Là-dessus, je crois que, à la Chambre, nous sommes unanimes à déplorer cette tendance à l'exode rural. Nous le déplorons pour plusieurs raisons. Premièrement, il s'agit d'un problème social, au niveau de ces individus et des familles, et deuxièmement, c'est un problème économique immédiat. C'est surtout un problème économique et une menace à plus long terme. Que les gouvernements soient appelés—ils l'ont été dans le passé et ils le seront davantage dans l'avenir—à contribuer à freiner cette tendance, à trouver des solutions à ce malaise, il va de soi que nous nous devons tous, nous les députés d'appuyer cela.

Mais là où je ne «marche» pas du tout, c'est lorsque l'honorable député prétend que c'est la faute du gouvernement, et que tout cela a commencé il y a dix ans, c'est-à-dire en 1963. Il a été bien précis en choisissant cette date, car c'est le moment où le parti conservateur progressiste a été défait et remplacé par le parti libéral. Il prétend que ce malaise n'a débuté qu'en 1963. Je regrette d'avoir à lui rafraîchir la mémoire et à lui demander, même s'il est très jeune, de bien vouloir se reporter un peu plus en arrière. J'irais même beaucoup plus loin que 10, 15 ou 20 ans en arrière. Reportons-nous aux années 40, tout au moins, lorsque la guerre a éclaté. A ce moment-là, évidemment, des industries se sont développées partout au Canada. La guerre, évidemment, a causé une certaine rareté de main-d'œuvre. Les jeunes, en particulier, se sont vu offrir le choix de multiples carrières dans bien d'autres domaines que l'agriculture. Ces jeunes ont quitté les fermes. Le dépeuplement du secteur agricole, du secteur rural n'est pas un phénomène qui a commencé il y a 10 ans, mais il y a 30 ou 40 ans. Ce n'est pas uniquement un phénomène qui se poursuit au Canada. C'est international, c'est américain, c'est canadien et c'est européen, monsieur le président. On ne peut donc pas tenir le gouvernement responsable d'un tel état de choses.

Par contre, je suis d'accord avec le député quand il dit qu'il faut presser le gouvernement, les institutions provinciales-fédérales à trouver les meilleures mesures pour

Fermes familiales

garder la population rurale sur place et amener les agriculteurs à trouver une juste relève. Mais cela, monsieur le président, nous n'allons l'atteindre que par une seule politique, celle qui visera à assurer aux agriculteurs le revenu suffisant pour justifier leurs investissements et la somme de travail qu'ils doivent consacrer à cette activité. Et c'est là où se situe le problème fondamental.

Si les agriculteurs ne peuvent pas avoir de revenus suffisants ou comparables à ceux des autres membres de la société, pourquoi faudrait-il qu'ils continuent à se sacrifier? Pourquoi exigerions-nous, nous les Canadiens, que 10 ou 15 p. 100 des gens se sacrifient à travailler sept jours par semaine, dix ou 12 heures par jour, à investir des centaines de milliers de dollars, à prendre de grands risques pour fournir à la population canadienne, aux consommateurs en général, une alimentation en qualité suffisante et à prix, on l'espère tous, très bas?

Cette équation, monsieur le président, est tout simplement impossible à effectuer. Nous allons devoir décider, nous les Canadiens, de payer le prix de l'alimentation que nous désirons avoir en quantité et en qualité suffisantes. C'est la condition *sine qua non* du maintien de la population agricole dans le milieu rural. Procurer à l'agriculteur la main-d'œuvre nécessaire pour l'aider dans son travail, c'est la condition *sine qua non* pour assurer que celui-ci conservera son fils, ses enfants autour de lui pour assurer la relève. Et cette grande question de la ferme familiale, monsieur le président, qu'on défend avec beaucoup d'émotivité, je voudrais bien la défendre moi-même! Cette ferme familiale, c'est quoi?

Si c'est la ferme familiale qu'on concevait il y a 25 ans, 40 ou 50 ans, où le grand-père, le père, le fils se transmettaient successivement la possession et l'exploitation de ce bien, sans y attacher, et je le précise, cette dette qu'on fait maintenant depuis la dernière génération, si c'est de cette forme de ferme familiale que l'honorable député veut bien parler, je lui rappellerai alors ceci: le propriétaire de la ferme familiale ne veut plus aujourd'hui que cette façon d'agir se perpétue. C'est lui qui décide que sa ferme vaut \$100,000 et qui exige que le futur propriétaire paie ces \$100,000. Forcément, ce propriétaire-là doit recourir à un endettement, s'il n'a pas le capital. S'il l'a, il doit faire cet investissement. Et à ce moment-là, on ne peut plus concevoir de perpétuer la ferme familiale dans la même conjoncture. Je voudrais bien, monsieur le président, qu'on puisse le faire. Je souhaiterais qu'on le fasse, parce que c'était vraiment une bonne formule, mais est-ce que c'est une formule qu'il est réaliste de vouloir préconiser en 1973? C'est impossible. Soyons donc réalistes, on ne peut pas envisager qu'on puisse continuer à utiliser cette formule. Alors, aussi bien accepter le fait et regarder plutôt de quelle façon cette ferme exploitée par une famille devra continuer à exister. Monsieur le président, je demande au gouvernement, et je ne suis pas seul, plusieurs de mes collègues le font, de trouver une nouvelle politique permettant au fils, au jeune agriculteur, à ce gars qui a le talent, qui a la volonté de se lancer dans cette industrie qui est très nécessaire pour notre économie, de «démarrer», parce qu'il ne peut pas compter sur le fait que son père va lui faire un cadeau de \$20,000 ou \$25,000.

Et à ce moment-là, on ne peut plus concevoir de perpétuer la ferme familiale dans la même conjoncture à ce gars qui a le talent, qui a la volonté de se lancer dans cette industrie qui est très nécessaire pour notre économie, de «démarrer», parce qu'il ne peut pas compter sur le fait que son père va lui faire un cadeau de \$20,000 ou \$25,000.